



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Internat d'excellence de Sourdun

Académie de Créteil

Provins (77)

Janvier 2022



Sommaire

Présentation de l'internat	4
Notre offre de formation	5
Notre offre sportive et culturelle	6
La tenue scolaire des élèves	7
Tarifs de l'internat	8
Deux témoignages d'élèves	9
Plan de l'internat	10

inauguré en 2009, le lycée-collège d'État de Sourdun scolarise aujourd'hui près de 500 élèves et étudiants sous le régime de l'internat, depuis la sixième jusqu'aux classes préparatoires aux grandes écoles de commerce. Les élèves sont recrutés sur dossier. Priorité est donnée à ceux qui sont issus de milieux sociaux défavorisés, ou dont les conditions de vie ou d'études nécessitent un hébergement hors du cadre familial. L'établissement, situé sur un campus calme et verdoyant de 15 hectares, dispose d'équipements culturels, pédagogiques et sportifs de qualité, et offre des conditions très favorables au développement personnel de chaque élève.

Un projet d'émancipation sociale et scolaire

L'internat d'excellence de Sourdun offre un projet pédagogique et éducatif global de formation, qui vise autant la réussite scolaire des élèves que leur épanouissement intellectuel et humain. Il propose en effet une prise en charge exigeante et efficace, pendant les cours et hors temps scolaire, en créant des liens concrets entre les apprentissages en classe et les activités éducatives. Ce projet vise à développer chez les internes l'estime de soi et l'ambition scolaire, grâce à une participation active et citoyenne à la vie de l'établissement, et à un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours scolaire. Un large accès à la culture sous toutes ses formes est proposé aux internes, ainsi que la possibilité de pratiquer des sports très diversifiés (équitation, escrime, badminton, basket, handball, musculation, rugby, football...). Cette double dimension culturelle et sportive est au cœur de leur parcours de formation.

L'adhésion des élèves au projet de l'établissement et leur implication dans leurs études leur permettent de faire des progrès parfois remarquables, comme en témoignent les résultats très satisfaisants qu'ils obtiennent au baccalauréat comme au diplôme national du brevet.

Quel est le profil de nos élèves ?

L'établissement accueille des élèves issus des trois départements de l'académie de Créteil, le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis, ces deux derniers étant les plus représentés. Nos élèves proviennent majoritairement de quartiers identifiés comme prioritaires par la Politique de la Ville, et de secteurs du monde rural isolé. La majorité d'entre eux sont boursiers (56 %) et connaissent des conditions de vie précaires ou peu propices à une scolarité épanouie.

En plus de ces critères sociaux au sens large, quatre principes généraux fondent l'acceptation des candidatures :

- une adhésion de l'élève et de sa famille au projet d'une scolarisation à Sourdun ;
- de la motivation et de l'appétence pour l'École et ses apprentissages ;
- une maîtrise de la langue française et des langages scientifiques satisfaisante ;
- un comportement et un rapport à l'adulte ne présentant pas de difficultés particulières.

Outre le rapport du chef d'établissement et les lettres de motivation de l'élève et de sa famille, les bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours sont pris en compte dans le dossier de candidature. Ils sont appréciés tant pour l'homogénéité des résultats que pour les appréciations portées.

L'essentiel du recrutement de nos internes s'opère à l'entrée en sixième (48 places), à l'entrée en seconde (30 à 40 places selon les années, en fonction des montées pédagogiques), en quatrième et en troisième (24 places pour chaque classe). Le recrutement en cinquième, première et terminale est plus marginal. Il peut néanmoins être pertinent à ces niveaux de constituer un dossier pour un élève correspondant bien au projet de l'établissement et au profil recherché.

Notre offre de formation

Dans les classes de collège

Langues dispensées

Allemand, anglais, espagnol

Enseignements facultatifs

- Bilangue anglais-allemand à partir de la classe de sixième
- Latin à partir de la classe de cinquième (l'enseignement se poursuit au lycée)
- Section européenne anglais à partir de la classe de quatrième (l'enseignement se poursuit au lycée)

Dispositifs particuliers

► Des heures supplémentaires pour la maîtrise de la langue et des langages scientifiques

Les élèves de collège bénéficient d'une heure hebdomadaire supplémentaire assurée par le professeur de mathématiques, et d'une autre heure assurée par le professeur de français. Réalisées en classe entière, elles s'appuient sur des approches variées pour conduire les élèves à manipuler et à produire : ateliers d'écriture, apprentissage et pratique de l'oral, jeux mathématiques, résolution de problèmes...

► Une heure de vie de classe hebdomadaire

Inscrite à l'emploi du temps, cette heure est dédiée à la régulation des apprentissages et du travail personnel, ainsi qu'à l'articulation avec la vie dans les internats.

► Les études collégiennes

Elles ont lieu tous les soirs et sont encadrées par les assistants d'éducation, appuyés par des enseignants de différentes disciplines dans le cadre du dispositif « Devoirs faits ».

Dans les classes de lycée

Langues dispensées

Allemand, anglais, espagnol

Enseignements de spécialité

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur

Enseignements facultatifs

- Latin
- Section européenne anglais
- Arts plastiques
- Musique
- Théâtre
- Mathématiques complémentaires et expertes

Projets spécifiques

- Préparation au concours de Sciences Po
- Préparation au concours de Dauphine
- Préparation au Concours d'éloquence
- Initiation à la philosophie en classe de première (une heure hebdomadaire)
- Les nocturnes du CDI : accès au CDI sur inscription jusqu'à 21h 15 du lundi au jeudi
- Les études lycéennes : 1h 30 par semaine, elles sont encadrées par les professeurs
- Vie de classe avec le professeur principal à raison d'1h 30 par semaine afin de faire des activités dédiées à l'orientation, et faire de l'aide aux devoirs si besoin

Notre offre culturelle et sportive

La programmation culturelle

Elle permet de proposer chaque année à l'ensemble des classes des visites patrimoniales et des représentations théâtrales (entre autres, partenariat avec la Comédie française) ou musicales. Elle s'est enrichie cette année avec la diffusion de classiques du répertoire dans la salle de cinéma de l'établissement.

Le dispositif « Sport volontaire »

Pendant la pause méridienne, après les cours et les études, collégiens et lycéens ont la possibilité d'accéder à la pratique d'un certain nombre de sports : équitation, badminton, basketball, handball, football, tennis de table, multi-activités.

Les clubs

Club Journal, jeux de cartes, Ciné-club..., ils sont organisés sur les temps libres des élèves.

Le dispositif « Silence, on lit ! »

Tous les jours, de 13 h 05 à 13 h 20, tous les collégiens bénéficient d'un quart d'heure de lecture.

Le dispositif « Sport l'après-midi » (SAM)

Il permet la découverte de différentes pratiques sportives, deux après-midis par semaine. Ce dispositif vient en complément des heures d'EPS et est mis en œuvre pour tous les élèves de sixième.

L'Association sportive

La pratique du rugby, de la boxe, de l'escrime, de la musculation sont possibles dans le cadre de l'AS de l'établissement.

Les ateliers complémentaires de formation

Ils sont réservés aux classes de collège et couvrent des domaines variés (artistique, sportif, culturel, scientifique). Ils contribuent à l'épanouissement des élèves et à l'acquisition d'une culture générale. À titre d'exemple, sont proposés cette année : astronomie, archéologie, expériences scientifiques et ludiques, théâtre, cuisine, équitation, arts de l'Asie, découverte du cinéma.





La tenue scolaire des élèves

Le port de l'uniforme et d'une paire de chaussures de couleur noire est obligatoire pour tous les élèves et l'achat d'un trousseau neuf complet est exigé lors de l'admission.

L'apprentissage de la citoyenneté et des règles de la vie en société fait partie des objectifs poursuivis par l'internat d'excellence. L'appropriation des codes s'effectue entre autres par le port d'une tenue vestimentaire identique, la politesse et la cordialité dans les échanges entre tous les membres de la communauté scolaire et éducative. L'adoption de la tenue vestimentaire commune doit permettre à chaque élève de s'exprimer scolairement par rapport à ce qu'il est et non pas à ce qu'il paraît. C'est aussi une façon de renforcer son sentiment d'appartenance à l'établissement et de partager un projet commun.

Les familles dont l'enfant est admis à l'internat doivent faire l'acquisition du trousseau suivant :

Pour les garçons

- un blazer noir ou bleu marine
- deux pantalons de costume noirs ou bleu marine coupe droite
- deux pulls en V noirs ou bleu marine
- cinq chemises blanches
- deux cravates

Pour les filles

- un blazer noir ou bleu marine
- deux pantalons de costume noirs ou bleu marine coupe droite ou deux jupes ou une jupe et un pantalon
- deux pulls en V noirs ou bleu marine
- cinq chemisiers blancs

Afin de faciliter les démarches, l'internat d'excellence de Sourdon propose aux familles qui le souhaitent de recourir aux services d'une société partenaire, présente sur notre site durant les inscriptions. Le trousseau fourni par cette société comprend la tenue scolaire complète, à l'exception des chaussures de couleur noire qu'il vous appartiendra d'acheter.

Le jour des inscriptions, votre enfant pourra participer à l'essayage de la tenue scolaire de l'internat. Une fois la commande passée, celle-ci sera directement adressée à votre domicile avant la rentrée.

Tarifs de l'internat 2022-2023

Fidèle à sa vocation sociale, l'établissement prend en charge une partie des frais de scolarité en fonction des ressources des familles. À l'exception des voyages à l'étranger, qui peuvent nous conduire à demander une participation aux familles, toutes les activités pédagogiques, sportives et culturelles proposées sont totalement gratuites, de même que les transports scolaires (9 lignes de bus desservent 127 arrêts dans l'ensemble de l'académie).

Tarifs « collège et lycée » hébergement et repas

(Voté en conseil d'administration le 30/09/2021 Acte 8 de la séance n°1 – Sous réserve de modifications éventuelles)

► Pour prendre en exemple la situation la plus fréquente, celle des élèves boursiers, le tarif annuel est de 2 011 €. L'aide sociale de 1450 € apportée par l'internat ramène le coût pour les familles à 561 €.

Tarif 1

Élève boursier

- Tarification annuelle 2011€
- Montant de l'aide sociale accordée en compensation tarifaire : 1450€¹
- **Montant à la charge des familles : 561€**
- 1^{er} trimestre (sept.-déc.) : 224,40€
- 2^e trimestre (janv.-mars) : 168,30€
- 3^e trimestre (avril-juin) : 168,30€

Tarif 2

Revenu annuel** par part fiscale entre 0 et 12 000 € et non boursier

- Tarification annuelle 2 318,50€
- Montant de l'aide sociale accordée en compensation tarifaire : 1 375€
- **Montant à la charge des familles : 943,50€**
- 1^{er} trimestre (sept.-déc.) : 377,40€
- 2^e trimestre (janv.-mars) : 283,05€
- 3^e trimestre (avril-juin) : 283,05€

Tarif 3

Revenu annuel² par part fiscale entre 12 001 € et 17 999 €

- Tarification annuelle 2 326€
- Montant de l'aide sociale accordée en compensation tarifaire : 1 000€
- **Montant à la charge des familles : 1 326€**
- 1^{er} trimestre (sept.-déc.) : 530,40€
- 2^e trimestre (janv.-mars) : 397,80€
- 3^e trimestre (avril-juin) : 397,80€

► Il existe trois tarifs supplémentaires dont le détail est accessible via le lien suivant : www.internat-sourdun.fr

Tarif 4 Revenu annuel² par part fiscale entre 18 000 € et 20 999 € : 2 338 €

(Montant à la charge des familles : 1 938€)

Tarif 5 Revenu annuel² par part fiscale entre 21 000 € et 24 999 € : 2 652 €

Tarif 6 Revenu annuel² par part fiscale supérieur ou égal à 25 000 € : 3 978 €

¹ Les bourses et primes sont déductibles, le montant des bourses et primes est inclus dans l'aide accordée.

² Le revenu annuel mentionné dans les tarifs ci-dessus correspond au revenu fiscal de référence indiqué en ligne 25 de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020. Le nombre de parts fiscales est aussi indiqué sur ce même avis.

Tarifs « classes préparatoires aux grandes écoles »

(Voté en conseil d'administration le 30/09/2021 Acte 8 de la séance n°1 – Sous réserve de modifications éventuelles)

Demi-pensionnaire non logé : 969 € (sept. : 387,60 € – janv. : 290,70 € – avril : 290,70 €)

Chambre individuelle³

Hors vacances scolaires et week-end + pension : **2 359 €** (sept. : 943,60 € – janv. : 707,70 € – avril : 707,70 €)

Studio à l'année⁴

Loyer mensuel sans pension : **190 €**

Demi-pension (en sus du loyer mensuel de 190 €) : **969 €** (sept. : 387,60 € – janv. : 290,70 € – avril : 290,70 €)

Pension (en sus du loyer mensuel de 190 €) : **1 887 €** (sept. : 754,80 € – janv. : 566,10 € – avril : 566,10 €)

³ Pour les étudiants en chambre, une caution de 100 € sera exigée à l'inscription et sera restituée à la sortie si aucun dégât n'a été constaté.

⁴ Pour les étudiants logeant en studio, l'aide au logement est à demander par l'étudiant auprès de la CAF. Un dépôt de garantie de 200€ sera exigé à l'entrée dans la location et sera restitué à la sortie du bien loué si aucun dégât n'a été constaté. La souscription d'une assurance spécifique couvrant les risques locatifs est obligatoire et exigible dès la date d'entrée dans le studio.

66 J'ai toujours su que cela était vrai, mais depuis que je suis à l'Internat j'en suis encore plus convaincue, car c'est bien ici, dans ce cadre propice au travail et éloigné de toute distraction superflue, que j'ai connu la vraie valeur du travail collectif. Nombreuses ont été les fois où face à un problème nous nous sommes réunis pour trouver une solution. C'est presque miraculeux de voir comment en apportant chacun son petit avis sur un sujet et en se corrigeant les uns les autres, on parvient tous ensemble à résoudre ce qui, quelques instants plus tôt, nous paraissait sans issue.

« Seul
on va plus vite,
mais ensemble
on va plus loin. »

L'internat m'a permis de rencontrer des personnes formidables qui m'ont aidée à grandir, à devenir plus responsable, à être plus autonome et plus réfléchie. C'est un lieu débordant d'idées, d'énergie et de vie, qui nous pousse à nous surpasser chaque jour et à voir toujours plus loin, à espérer et à croire, même quand cela paraît impossible.

Je suis consciente de la chance que j'ai d'être ici, entourée de mes camarades chaleureux et de mes professeurs remarquables et cette année, encore plus que les autres, il n'est nul endroit où j'aimerais mieux être.

Mihaela Gadzheva
élève de terminale S

Deux témoignages d'élèves

66 Je suis aujourd'hui en classe de terminale et je suis entrée à l'internat en sixième, ça va donc bientôt faire sept ans que je suis à Sourdu. Je vais bientôt partir, et si je devais faire un bilan de cette expérience, je dirais que l'internat m'a permis de gagner en maturité. L'internat a offert un cadre propice à mon développement. Au collège, nous étions très encadrés par les AED, les CPE, et même les professeurs, ce qui m'a permis d'acquérir certains automatismes qui, par la suite, au lycée, m'ont permis d'être organisée dans mon travail et de pouvoir avancer tranquillement.

J'ai eu la chance d'avoir des AED disponibles pour moi, des CPE à l'écoute, et des professeurs qui m'ont accompagnée tout au long de ma scolarité. Ils ont été bienveillants avec moi, mais aussi exigeants pour que je donne le meilleur de moi-même. Je savais que je pouvais aller les voir dès que j'avais un problème ou une question. Les relations sont vraiment différentes avec des personnes avec qui nous vivons cinq jours sur sept. L'avantage de l'internat est, par ailleurs, notre proximité. Nous sommes un petit effectif alors nous nous connaissons tous, de la sixième à la prépa, jusqu'à l'équipe encadrante.

« Je n'ai pas peur
de quitter l'internat
car l'on m'a donné
toutes les clés pour réussir
à l'extérieur. »

Evidemment, parfois il y a des moments difficiles, on se sent loin de chez soi, isolé. Mais l'internat c'est surtout de très beaux moments partagés, des liens incroyables qui se sont tissés. Je pourrais comparer Sourdu à une grande famille. Aujourd'hui je m'y considère comme chez moi, j'y ai mes repères, mes habitudes. Surtout, on n'a jamais le temps de s'ennuyer à l'internat avec toutes les activités qui nous sont proposées. J'ai pu faire de l'équitation, de la boxe, de la guitare, du théâtre, des échecs et plein d'autres choses.

Je n'ai pas peur de quitter l'internat car l'on m'a donné toutes les clés pour réussir à l'extérieur. Toutes les clés pour aborder avec sérénité la suite de mes études. L'une des choses les plus importantes que l'internat m'ait apportées est la confiance en moi. Aujourd'hui, alors que je me prépare à affronter le début de ma vie d'adulte, rien ne me semble impossible, tout semble à ma portée, qu'importe mes origines sociales ou autres.

Je sais que je dois beaucoup à Sourdu, j'espère pouvoir le lui rendre plus tard, mais surtout, j'espère que l'internat continuera d'aider plein d'autres jeunes qui comme moi n'avaient pas forcément confiance en eux, qui n'avaient pas forcément un cadre adéquat, mais à qui on donnera une chance.

Sokhna Ducret-Ndiaye
élève de terminale S



Internat d'excellence de Sourdun
100, rue de Paris BP20001 Sourdun
77487 Provins Cedex
01 64 60 53 53
www.internat-sourdun.fr